Groupe de l'Alliance progressiste des
Socialistes & Démocrates
au Parlement Européen

Délégation socialiste française

Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 - Paris

Bruxelles, vendredi 16 juin 2017

Monsieur le Président de la République,

Comme 66% des électeurs, les eurodéputés socialistes et radicaux ont voté pour vous et contre le Front national lors du deuxième tour de l'élection présidentielle.

Rien ne laissait augurer que nous ayons à craindre votre élection sur un tel sujet : celui de la défense des libertés publiques, de la démocratie et de l'État de droit. Vous avez bénéficié de voix de gauche sur la promesse de sortir « *dès que possible de l'état d'urgence* ». Dans votre livre programme « Révolution », vous écriviez : « *Nous ne pouvons pas vivre en permanence dans un régime d'exception* », avant d'ajouter « *Il faut revenir au droit commun* ».

C'est pourquoi, nous souhaitons porter à votre attention certains de nos questionnements et inquiétudes, dans une démarche vigilante et constructive.

D'abord, nous nous interrogeons sur l'objectif de la création d'une nouvelle organisation -une Task Force- directement rattachée à la présidence de la République, qui aurait pour but de gérer les liens entre la DGSE et la DGSI et piloter les services de renseignements. C'est là une strate supplémentaire qui soulève des incertitudes en termes de missions. En effet sa composition fait valoir l'analyse ; elle devrait donc conduire à se concentrer sur la fluidité du partage de l'information.

Votre gouvernement s'apprête ensuite à porter une loi pour transposer dans le droit commun, au prix de quelques aménagements, de nombreuses dispositions de l'état d'urgence. Cela revient à faire de l'état d'urgence la norme, de l'exceptionnel le banal, du dérogatoire la règle. Alors que nous avons déjà un arsenal bien complet, ce projet vient contredire vos propres engagements de campagne. Et il intervient immédiatement après les attaques de Londres, comme si la réaction immédiate par un verrouillage supplémentaire et la surenchère législative étaient des obligations ou encore les garants de succès futurs. Le passé récent a montré que tel n'était pas le cas et que d'autres méthodes étaient plus efficaces.

En l'état actuel, le projet comporte des dérives graves par rapport à l'État de droit, aux libertés publiques que nous défendons, en France et en Europe. Assignations à résidence, perquisitions administratives ordonnées par les préfets etc...: toutes ces mesures d'exception vont se retrouver dans le droit commun alors que les indicateurs ne démontrent pas leur efficacité. Plus inquiétant encore, le ministre de l'Intérieur pourra décider seul de placer toute personne suspecte sous bracelet électronique, et la surveillance ira encore plus loin dans le domaine des communications hertziennes. Les personnes suspectées auront aussi l'obligation de fournir à la police les identifiants et mots de passe de leurs comptes Internet. Avec le choix clair d'écarter l'autorité judiciaire, c'est à une censure par le Conseil constitutionnel que la loi sera exposée.

Délégation Socialiste Française au Parlement européen
Courriel : s-d.delegationfr@europarl.europa.eu
Site Internet : deputes-socialistes.eu
• 47-53, rue Wiertz, ASP14G358, 1047 Bruxelles, Belgique - Tél +32.2.284.47.09
• Allée du Printemps, WIC-MO5074, 67000 Strasbourg, France - Tél +33.3.88.17.36.29
• 288 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, France - Tél +33.1.47.05.26.63

Avec ces pouvoirs exceptionnels conférés au ministère de l'Intérieur et aux préfets, le risque d'arbitraire devient immense. Nous ne pouvons pas éviter de penser qu'en cas d'arrivée au pouvoir de partis extrémistes et autoritaires, les citoyens français ne seraient plus protégés des dérives d'un tel régime.

Mais surtout quelle serait la suite ? Une fois ces mesures adoptées, que direz-vous aux Français s'il y a un nouvel attentat ? Quelles nouvelles réformes proposerez-vous ? Quels nouveaux pouvoirs exceptionnels, quel état d'urgence renforcé ?

S'il s'agissait d'annoncer la sortie de l'état d'urgence... pour y rentrer définitivement et sans possibilité d'en sortir, où serait la cohérence ? Ce serait une régression sans précédent des libertés publiques et individuelles. C'est pourquoi nous, eurodéputés socialistes et radicaux, y sommes opposés.

Oui, l'état d'urgence après les attentats odieux du 13 novembre 2015 était indispensable. Oui, la France doit tout faire pour combattre le terrorisme et assurer la sécurité des femmes et des hommes qui vivent en France, en Europe, au Mali et ailleurs dans le monde. C'est son histoire et sa fierté.

C'est pourquoi, pour l'image de la France dans le monde, que vous semblez vouloir continuer à rétablir, nous vous encourageons à proposer une alternative.

Cette alternative, face à une menace terroriste transnationale, doit intégrer prioritairement la dimension européenne. Toutes les enquêtes après les attentats de ces dernières années en Europe ont montré que les services de police et de renseignement des États membres disposaient toujours d'informations sur les auteurs des attaques. C'est pourquoi, nous plaidons encore et toujours pour un meilleur partage et une meilleure exploitation des informations entre les services à l'intérieur des États membres et entre les États membres.

Nous continuons également à plaider pour une meilleure analyse de la situation et des solutions existantes, qui sont à privilégier face à un empilement des mesures. Surtout : nous devons privilégier le qualitatif sur le quantitatif, car avoir trop de données à analyser est contre-productif.

Monsieur le Président de la République, nous en appelons à votre rôle de garant des Institutions. Notre France, notre Peuple Français, est une communauté de destin qui a surmonté bien des épreuves, pas en s'oubliant, mais en restant fidèle à son Histoire et à ses valeurs.

Restant à votre disposition pour toute rencontre et tout échange que vous jugeriez utiles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy
Présidente

Eric Andrieu, Guillaume Balas, Pervenche Berès, Jean-Paul Denanot, Sylvie Guillaume, Louis-Joseph Manscour, Edouard Martin, Emmanuel Maurel, Gilles Pargneaux, Vincent Peillon, Virginie Rozière, Isabelle Thomas

Délégation Socialiste Française au Parlement européen
Courriel : s-d.delegationfr@europarl.europa.eu
Site Internet: deputes-socialistes.eu
• 47-53, rue Wiertz, ASP14G358, 1047 Bruxelles, Belgique - Tél +32.2.284.47.09
• Allée du Printemps, WIC-MO5074, 67000 Strasbourg, France - Tél +33.3.88.17.36.29
• 288 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, France - Tél +33.1.47.05.26.63